

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

Etat de la paroisse de Mont-Saint-Père établi en 1896

Note ajoutée sur la transcription :

Voici un document des archives diocésaines concernant notre paroisse. Le prêtre n'ayant pas répondu à toutes les questions, nous ne les notons pas. (1896).

Diocèse de Soissons
Doyenné de Château Thierry

ÉTAT
PRÉSENTÉ PAR M. LE CURÉ
DE *Mont-Saint-Père*

Paroisse de Mont-Saint-Père

I – PERSONNEL ECCLESIASTIQUE

1. – Curé, (nom, prénoms ; date de la naissance et de l'entrée en fonction).

R. - *BONNET Eugène Alphonse Théodore, né à AMIFONTAINE, Aisne, le 11 janvier 1844, curé de Mont-Saint-Père depuis le 20 octobre 1895.*

II – CIRCONSCRIPTION et POPULATION de la PAROISSE

4. – De quelles communes ou parties de commune est formée la paroisse ?

R. - *La paroisse de Mont-Saint-Père est formée de toute la commune et de la seule commune de Mont-Saint-Père.*

5. – Son titre légal : R. - *Succursale. Elle n'a pas d'annexes.*

7. – Y a-t-il des hameaux ou écarts dans la Paroisse principale et combien ?

R. - *Il y a trois écarts : le premier Le Chanoy ou rendez-vous de chasse avec une grande maison ; la 2ème La Théodorie, une simple ferme et la 3ème La Cense à Dieu, ferme.*

8. – Localisations :

R. - *Situés tous trois au Nord, Nord Est à deux et trois km du Presbytère.*

9. – Quelle est la population de la paroisse principale ? 500

De chaque annexe ? 15

R. - *Soit un total de 515 habitants.*

10. – Y a-t-il une famille de protestants ?

R. - *Une famille de 7 membres et une Famille juive de 2 membres.*

11. – M. le curé est-il chargé d'une seconde succursale ? R. - *Oui celle de Gland.*

- **A quelle distance est-elle ?** R. - *D'église à église, quatre kilomètres.*

- **Quelle en est la population ?**

- **Catholique ?** R. - *330.... Tous catholiques.*

- **Protestante ?**

12. – A-t-elle des hameaux ou écarts ? R. - *Un écart de 3 maisons appelé Champillon.*

- **Combien ?**

- **A quelle distance sont-ils du presbytère habité par le curé ?**

R. - *3600 mètres par les sentiers, 5 km par la route.*

- **Quelle est leur importance ?** R. - *Une dizaine d'habitants.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

III – EGLISE

13. – **Quel est le vocable de l'église ?** *R.- SS. Pierre et Paul, apôtres.*
14. – **Le titulaire de l'église est-il le patron de la paroisse ?** *R.- Oui*
- **A quelle date en célèbre-t-on la fête ?** *R.- 29 Juin.*
15. – **Quelle est l'époque de la construction de l'église ?**
R. 16ème siècle, nef et clocher du 19ème siècle.
16. – **Est-elle assez spacieuse pour la population ?** *R.- Oui.*
17. – **Est-elle saine, en bon état et bien entretenue ?**
R.- Un peu humide, à cause de la roche sur laquelle elle repose. En assez bon état, bien entretenue, demande quelques réparations.
- **Quelles réparations sont nécessaires, et à quelles sommes peut-on les évaluer ?**
R.- Réparations, comme gouttières en 2 endroits, quelques tuiles à remettre et quelques (pavés d'ensablement) à refaire. Il faudrait aussi blanchir les murailles intérieures. Pour tout mille francs seraient nécessaires.
- **Les portes sont-elles solides ?** *R.- Oui,*
- **Ferment-elles bien à clef ?** *R.- Oui,*
- **Les fenêtres ne sont-elles pas trop facile d'accès ?** *R.- Oui,*
- **Et si elles le sont, sont-elles protégées par des barreaux ?** *R.- Non,*
18. – **Y a-t-il des vitraux ?** *R.- Non.*
19. – **L'extérieur des murailles est-il entretenu proprement et dégagé de terres, d'arbustes, de broussailles ou de mauvaises herbes qui les rendraient humides ?**
R.- Oui.
- **Qui les entretient et avec quelles ressources ?**
R.- La fabrique et quelquefois avec le secours de la commune, par exemple dans la réfection du clocher et de la toiture.
- **Le sommet des contreforts est-il couvert pour empêcher l'infiltration des eaux pluviales ?**
R.- Oui.
20. – **Sur quelle partie de l'église est situé le clocher ?**
R.- A l'extrémité Ouest de la nef.
- **Peut-on y accéder sans entrer dans l'église ?** *R.- Oui.*
- **Est-il en bon état ?** *R.- Oui, refait à neuf.*
21. – **Combien de cloches ?** *R.- Trois.*
22. – **N'y a-t-il pas de débris de matériaux dans l'intérieur du clocher et des combles ?**
R.- Non,
23. – **Les toitures sont-elles en bon état ?**
R.- Oui sauf sur la sacristie et la nef.
- **Garnies de gouttières ?** *R Pas autour du sanctuaire.*
24. – **La commune se charge-t-elle encore de contribuer à l'entretien de l'église ? A son défaut sur quelles ressources compter ?**
R.- Quelquefois, nous l'avons dit plus haut.

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

25. – Y a-t-il dans l'église une tribune ? R.- Non.

26. – Y a-t-il un bénitier à chaque porte de l'église ?

R.- Oui.

- En quelle matière ? R.- Marbre rouge veiné

- En quel état ? R.- Bon

- Quand l'eau est-elle renouvelée ? R.- Très souvent

27. – Le grand autel est-il en bois, pierre ou marbre ?

R.- En pierre du pays, qui forme une masse mais recouverte et entourée de boiserie.

- Décent ? R.- Oui.

- Quel en est le style ? R.- Moderne.

- Le dessous ne sert-il pas d'armoire ? R.- Non.

28. – Y a-t-il une table de communion ?

R.- Oui,

- En quelle matière ? R.- En fer forgé,

- De quel style ? R.- Moderne.

29. – Y a-t-il d'autres autels ?

R.- Deux autres,

- Sous quels vocables ? R.- St Pierre - Ste Vierge avec retable à gauche et à droite.

- De quelle matière ? R.- Masse de pierre, recouverte de bois ;

- De quel style ? R.- Moderne,

- En quel état ? R.- Mauvais état.

30. – Les pierres sacrées sont-elles encore canonique ?

R.- Oui pour le grand autel seulement.

- Recouvertes de trois nappes ? R.- Oui, au grand autel,

- La nappe supérieure a-t-elle les dimensions prescrites par la rubrique ? R.- Oui.

31. – En quelle matière et en quel état est le tabernacle ?

R.- En bois, très bon état.

- Est-il humide ? R.- Non,

- Recouvert d'un canopée (1) ? R.- Oui.

1 - (Le canopée est obligatoire à moins que le tabernacle ne soit remarquable par la richesse de la matière ou du travail).

- Garni de soie blanche à l'intérieur ? R.- Oui,

- Fermé par une bonne serrure ? R.- Oui,

32. – Le saint-ciboire a-t-il un pavillon de soie blanche ou d'autre étoffe précieuse ?

R.- Soie blanche,

33. – Combien de fois par mois les saintes espèces sont-elles renouvelées ?

R.- Tous les quinze jours.

34. – Une lampe est-elle suspendue et brûle-t-elle continuellement devant le Saint-Sacrement ?

R.- Oui,

- Qui est chargé de l'entretenir ? R.- M. le curé et sa nièce.

35. – Le corporal qui doit être à l'intérieur du tabernacle est-il renouvelé de temps en temps ?

R.- Oui,

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

36. - Quelles précautions sont prises pour mettre autant que possible le saint-ciboire à l'abri des vols sacrilèges ?

R.- Oui,

37. - La Croix, les chandeliers, les canons d'autel sont-ils décents ? *R.- Oui,*

- Quelle matière et en quel nombre sont-ils ?

R.- Cuivre argentés - 5 Croix dont deux de procession, 10 chandeliers d'autel - 2 d'acolytes.

38. - Les fonds baptismaux sont-ils en état et ferment-ils à clef ?

R.- Oui,

- Sont-ils enceints d'une balustrade fermée aussi à clef ? *R.- La balustrade ne ferme pas.*

39. - De quelle matière est le vase qui contient l'eau baptismale ?

R.- Cuivre rouge étamé.

- Celui qui sert à en verser dans l'administration du baptême ? *R.- Une burette de verre.*

40. - Y a-t-il une piscine, et où est-elle pratiquée ? *R.- Oui, au pied du baptistère.*

41. - De quel métal sont les vases aux Saintes-Huiles ?

R.- Argent fin, contrôlé.

- En quel état ? *R.- Bon état,*

- Sont-ils assez grands pour que l'on y puisse introduire le pouce ? *R.- A peine.*

- Où sont-ils ordinairement renfermés ? *R.- Dans la sacristie sous clef.*

42. - Y a-t-il une Chaire ?

R.- Oui,

- En quel état ? *R.- Bon état.*

43. - Le confessionnal est-il décent ?

R.- Oui,

- Garni sur les côtés de grillages convenables ? *R.- Oui,*

- Où est-il placé ? *R.- Côté de l'Épître, chapelle St Pierre.*

44. - Les bancs sont-ils en nombre suffisant ?

R.- Oui,

- De forme régulière ? *R.- Oui,*

- En bon état ? *R.- Oui,*

- Sont-ils loués, ainsi que les chaises, à l'année ou à vie ? *R.- Quelques-uns loués à vie.*

- S'ils le sont à vie, paye-t-on une redevance annuelle ? *R.- Non.*

45. - Les autorités ont-elles un banc particulier ? *R.- Non*

47. - Y a-t-il un banc d'œuvre ?

R.- Non,

48. - Y a-t-il dans l'église quelque Chapelle qui soit la propriété d'une famille ?

R.- Non.

49. - Combien y a-t-il de troncs dans l'église ?

R.- Non.

- A qui sont remis les fonds qui y sont trouvés ? *R.- Dans une armoire à clef.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

50. – Y a-t-il dans l'étendue de la paroisse quelqu'église ou chapelle autre que l'église paroissiale ? *R.- Non.*

52. – Y a-t-il des chapelles domestiques ou de maisons religieuses ? *R.- Non.*

53. – Y a-t-il dans le pays, ou sur le territoire, des calvaires, monuments religieux, statues de la Sainte Vierge ou autres saints ?

R.- Un calvaire sur le chemin de Gland. Une statuette de la Sainte Vierge dans un mur.

- En quel état ? *R.- Mérite d'être refait.*

- Par qui sont-ils entretenus ? *R.- Personne ne s'en occupe.*

54. – Y a-t-il des fontaines quelques biens objets d'un culte religieux superstitieux ?

R.- Non.

55. – L'église possède-t-elle des reliques ?

R.- Oui,

- De quels Saints et quelles sont-elles ?

R.- de la Vraie Croix, et de ...

Note ajoutée sur la transcription : (là, le prêtre ne termine pas sa phrase).

62. – En quel nombre et en quel état sont les ornements ?

R.- 10 dont un en mauvais état,

- Chappes : *R.- 10 dont neuf en mauvais état,*

- Aubes :

- Surplis : *R.- 2 en mauvais état,*

- Cordons : *R.- 2 bon état.*

- Amicts, Caporaux, Purificatoires, Manuterges, Nappes d'autel :

- Nappes de communion : *R.- 2 bon état,*

- Essuie-mains :

- Y a-t-il un voile Huméral pour les bénédictions ou le transport du Très Saint Sacrement ?

R.- Un, mais usé,

- Tout est-il conforme aux prescriptions liturgiques ? *R.- Oui,*

- Y a-t-il des soutanes pour chantres ? *R.- Oui,*

63. – En quel nombre, en quel métal et en quel état sont les vases sacrés ?

R.- Un calice de peu de valeur - un ciboire - les deux en cuivre argenté.

- En quel métal est l'ostensoir ? *R.- Cuivre argenté.*

- La custode est-elle d'argent doré et garnie d'un verre de chaque côté ? *R.- Oui,*

64. – En quel nombre et en quel état sont les missels, rituels, livres de chant ?

R.- 2 missels dont 1 neuf - 1 rituel - 4 (paires) livres de chant neuf. Livres Des morts et livres pour enfants de chœur.

65. – En quel état sont les croix de procession - encensoirs et navette, - chandeliers d'acolytes, - bénitiers portatifs et goupillons ?

R.- 2 Croix de processions, très bien argentées propres. 2 encensoirs et navettes, à réargenter. 2 chandeliers d'acolytes, argentés, propres, 2 bénitiers portatif, un neuf, un propre. Une paire de candélabres bronze propre. Une lampe, sanctuaire argentée neuve.

66. – Y a-t-il un dais pour les processions de Saint-Sacrement ? *R.- Non,*

67. – Y a-t-il aussi un ombrellino ? *R.- Non.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

68. – Quelles bannières y a-t-il ? R.- Deux bannières en loques.

69. – L'église possède-t-elle quelques ornements, vases sacrés, meubles, statues, tableaux, tapisserie ou autres objets, soit anciens, soit modernes, remarquables et de prix ?

(Les énumérer et les décrire autant que possible sommairement ; en dire le mérite et la valeur.)

R.- Le tableau du Maître Autel, représentant la Ste Famille – d'après Léon Lhermitte, ce serait une bonne copie de Van-Loos. Le tableau du baptême de Notre Seigneur qui aurait quelque valeur. R.- Le premier a une déchirure que monsieur Léon Lhermitte a promis à Monseigneur l'Evêque le 7 juin 1895 de réparer de ses propres mains. La réparation n'est pas encore faite.

- Quelles sont les mesures prises pour en empêcher la disparition ou la détérioration ?

R.- Voir la question précédente.

70. – Y a-t-il un inventaire du mobilier de l'église de la paroisse et des autres églises fait en double, signé par le curé et le président du bureau et consigné dans les registres de la fabrique ?

R.- Oui mais il sera refait cette année.

- En fait-on le recensement chaque année ? R.- On le refera en 1896.

71. – Les objets qui appartiennent au curé ou aux vicaires sont-ils portés sur les inventaires distincts de celui des objets appartenant à l'Eglise ? R.- Oui,

72. – Y a-t-il soit dans les dépendances de l'église, soit dans celles de la sacristie un local où puissent être déposés les objets encombrants et d'un usage peu fréquent, comme montures de deuil, etc... ?

R.- Au presbytère dans d'excellentes conditions.

IV – ETAT RELIGIEUX DE LA PAROISSE.

73. – L'église est-elle fréquentée ? R.- Presque pas. Le douzième de la population.

74. – Quel est le nombre moyen des personnes assistant à la messe :

1° - Les fêtes principales : R.- 100 à 130 personnes.

2° - Les simples dimanches : R.- 40 personnes,

3° - Les jours ouvrables ? R.- Rarement 2 ou 3 personnes.

Sur ce nombre :	Fête	Dim.	Semaine
Combien d'hommes ?	10	3	0
Combien de femmes ?	60	25	1 à 2
Combien de jeunes gens :	2	0	0
Combien d'enfants ?	28	12	0

Quel est le nombre moyen des personnes assistant aux Vêpres ?

1° - Les fêtes principales ? 30 personnes,

2° - Les simples dimanches ? 20 personnes,

Sur ce nombre :	Fête	Dim.
Combien d'hommes ?	0	0
Combien de femmes ?	25	4
Combien de jeunes gens ?	0	0
Combien d'enfants ?	15	16

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

75. – Les enfants sont-ils encore surveillés par l'instituteur et l'institutrice pendant les offices ?

R.- Non,

76. – Y a-t-il abstention des œuvres serviles ; dans quelle proportion ?

R.- Quatre ou cinq maisons seulement se reposent le dimanche parmi les ouvriers.

77. – Le **prône** (instruction d'un prêtre fait, le dimanche, à la messe paroissiale) **a-t-il lieu bien exactement ?**

R.- Presque chaque dimanche. J'ai deux paroissiens. C'est par exception si chaque Eglise n'a pas son introduction chaque dimanche.

- **Quelle en est la matière pour l'année courante ?**

R.- En 1894-1895, jusqu'à Pâques. De vera religione maintenant, ce sont les objets bénits de l'Eglise puis les cérémonies, enfin la Sainte Messe.

78. – Se fait-il aussi des Instructions pendant le carême ?

R.- Oui,

- **Combien de fois par semaine ont lieu ces instructions ?** R.- Deux fois par semaine ;

79. – Y a-t-il une première messe les dimanches et fêtes d'obligation ?

R.- Non.

- **De celles qui assistent aux instructions et saluts de Carême ?**

R.- 10 grandes personnes et 21 enfants.

80. – Combien y a-t-il de saluts autres que ceux des dimanches, que ceux du Carême et du Mois de Marie ?

R.- Aucun.

81. – Quel est le nombre moyen chaque année :

1°- Des communions pascales :

Hommes ?	un
Femmes ?	vingt et un
Jeunes gens ?	dix

2° De toutes les communions tant pascales que de dévotion ?

R.- 450 (y compris celles des Religieuses).

82. – M. le curé est-il ordinairement appelé auprès des malades ?

R.- Non, presque jamais.

- **Est-il au moins généralement reçu, et peut-il facilement les préparer au derniers Sacrements ?**

R.- Froidement - on l'éconduit quelquefois - Il ne peut que rarement les préparer aux sacrements.

83. – Y a-t-il des enterrements civils ? R.- Pas un seul depuis longtemps.

84. – Y a-t-il des mariages civils ? R.- Oui, deux.

85. – Des divorces ? R.- Oui, cinq.

- **Les divorces ont-ils donné lieu à des mariages civils ?**

R.- Oui, cinq, mais pas chez les pauvres.

86. – Remarque-t-on un accroissement de religion et de piété ?

R.- Il y a certainement amélioration.

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

87. – N'y a-t-il pas au contraire décroissance ?

R.- Non.

89. – La lecture des mauvais journaux ? Lesquels ?

R.- *Avenir de Château-Thierry - Petit Journal - Petit Parisien surtout pour les romans. La diffusion de la Croix n'a pas réussi.*

90. – La Franc-Maçonnerie ?

R.- *Ouï, la libre pensée de Château-Thierry.*

- **Combien lui connaît-on d'adeptes ?** R.- *On suppose cinq à six individus.*

- **Ont-ils une loge ?** R.- *Non.*

91. – Des usines ?

R.- *Une scierie, un atelier de sculptures, de piano, ouvriers de chemin de fer.*

92. – Autres causes ?

R.- *Une longue indifférence. Surtout dans le peuple. La classe riche est beaucoup plus chrétienne. Le peuple ne pense qu'à la terre à ses moissonneurs. La culture des vignes, l'abattage des bois, éloignent aussi de l'Église.*

93. – Quels sont les principaux désordres sous le rapport moral et religieux ?

R.- *La danse presque tous les dimanches, presque pas de désordres publics ni de scandales.*

94. – Où se font les catéchismes ?

R.- *A l'église en été, au presbytère en hiver.* R.- *Les enfants ne viendraient pas s'il faisait froid.*

- **A quel jour ? à quelle heure ?**

R.- *Dimanche après vêpres. Vendredi à 4 heures (en hiver pour les 2) Dimanche, mardi (ou- ou et) jeudi dès le printemps.*

- **Ont-ils lieu dans la paroisse principale et dans l'annexe ?**

R.- *Ouï,*

- **Y a-t-il un catéchisme spécial pour les enfants de sept à dix ans ?**

R.- *Non, impossible de les avoir.*

95. – Combien de fois ces enfants sont-ils confessés chaque année ?

- **Tous les enfants fréquentent-ils le catéchisme au moins deux ans avant leur première communion ?**

R.- *La moitié seulement, malgré mes visites et mes pressantes sollicitations.*

- **Les enfants de la première communion sont-ils confessés tous les mois dans l'année qui précède la première communion et au moins tous les deux ou trois mois dans l'année précédente ?**

R.- *Tous les 2 mois l'année de la 1ère communion.*

96. – M. le curé rencontre-t-il de la part des instituteurs et institutrices des difficultés pour l'assistance des enfants au catéchisme et pour leurs confessions ?

R.- *Non, mais les enfants remarquent leur hostilité en paroles, leur peu de complaisance pour les envoyer aussitôt après 4 heures.*

97. – Les parents font-ils apprendre aux enfants la lettre du catéchisme ?

R.- *Deux ou trois familles seulement.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

98. – M. le curé est-il du moins aidé pour l'enseignement des prières et du catéchisme aux enfants illettrés par des personnes pieuses de la paroisse ?

R.- Non.

- A combien se monte le nombre de ces enfants ?

R.- De cinq à huit chaque année.

- La première communion a-t-elle lieu selon les prescriptions des Statuts diocésains ?

R.- Oui.

- A-t-elle lieu dans la paroisse principale et dans l'annexe ?

R.- Oui,

- Est-elle précédée de l'examen ordonné et d'une retraite de quelques jours ?

R.- Oui,

100. – Y a-t-il un catéchisme de persévérance ? *R.- Non.*

102. – Indépendamment du catéchisme de persévérance, y a-t-il, les dimanches, des réunions pour les garçons et les jeunes filles.

R.- Non. Mais avec l'école des filles qui vient de s'ouvrir, nous espérons commencer quelque chose.

104. – Y a-t-il dans la paroisse quelques dévotions particulières, telles que :

Processions ; Pèlerinage ; Prières des Quarante-Heures ; Offices de dévotion ; Chemin de Croix ; Adoration perpétuelle ? *R.- Non.*

Au mois de Marie ? *R.- Oui,*

105. – S'il y a procession ou pèlerinage, quel en est l'objet et l'époque ? *R.- Non.*

106. – Y a-t-il en outre quelques œuvres, comme :

- Denier de Saint-Pierre ;

- Propagation de la Foi ; *R.- Quelques personnes,*

- Sainte-Enfance ;

- Saint-François de Sales ; *R.- 3 dizaines.*

- Œuvres des Tabernacles ;

- Ecoles d'Orient ;

- Œuvre des bons livres ;

- Œuvre des Campagnes ;

- Conférence de St-Vincent-de-Paul ;

- Association des Mères chrétiennes ;

- Association pour le repos du dimanche ;

- Quel est le nombre des associés à chacune de ces œuvres ? *R.- 20 personnes.*

- Les statuts en sont-ils fidèlement observés ? *R.- Oui,*

- A quelles sommes s'élèvent en moyenne les offrandes en cotisations recueillies dans chacune ?

R.- De 20 à 25 frs pour Octave de S. François de Sales.

107. – Y a-t-il quelque autre usage particulier, tel que Rosière, etc ? *R.- Non.*

108. – Des missions ont-elles été données dans la paroisse ? *R.- Non.*

109. – La cure, la succursale ou les annexes ont-elles donné et donnent-elles encore des élèves aux séminaires. Des prêtres au diocèse ? *(Noms de ces prêtres ou séminaristes)*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

R.- *Aucun. Toutefois il faut dire que le R.- HÉLOT jésuite en chine était originaire par la famille (père et grand-père) de Mont-Saint-Père. Il en est de même de M. le Doyen HENRIET actuellement aumônier des frères à Château-Thierry.*

Note ajoutée sur la transcription : (Vous trouverez en fin de cet ouvrage l'histoire et la généalogie de ce Jésuite).

110. – Ont-elles donné des membres aux communautés religieuses ?

(Noms de ces membres et des communautés auxquelles ils appartiennent ou ont appartenu.)

R.- *Une religieuse – Sœur Ste Angèle (Melle Santé) morte dernièrement à Crouttes, sœur de Bon Secours à Charly.*

V – ÉCOLES.

111. – Y a-t-il une école communale de filles ?

R.- *Oui, depuis 1829.*

- **Par qui est-elle dirigée ?**

R.- *Par des religieuses de Charly jusqu'en avril 1895. Maintenant Laïcisée.*

112. – Y a-t-il des écoles libres :

- **Pour garçons ?** R.- *Non,*

- **Pour filles ?** R.- *Ecole libre de filles depuis le 21 octobre 1895,*

- **Par qui sont-elles dirigées ?** R.- *Sœurs du Bon Secours de Charly.*

- **Nombre des maîtres ou maîtresse ?** R.- *Deux.*

- **Nombre des élèves ?** R.- *Seize pour la classe primaire, dix pour la garderie.*

VI – CIMETIERE

113. – A quelle distance de l'église est-il ?

R.- *Un kilomètre.*

- **Est-il clos, et comment l'est-il ?**

R.- *Clos de bons murs et d'une porte en fonte.*

- **Comment est-il entretenu ?** R.- *Très bien.*

- **Est-il assujetti à quelque servitude, comme passage, etc. ?** R.- *Non.*

- **A-t-il été béni ; - La Croix y est-elle encore ?** R.- *Oui, Oui.*

- **Y a-t-il encore un lieu distinct pour la sépulture des non catholiques et des enfants morts sans baptême ?** R.- *Non.*

VII – MAISON CURIALE

114. – Est-elle l'ancien presbytère ?

R.- *Oui, Vue magnifique.*

- **A qui appartient-elle ?** R.- *A la commune.*

- **Est-elle saine et décente ?**

R.- *Humide. A besoin de grosses réparations. On a fait quelques restaurations. Le reste ne se fera qu'avec beaucoup de mal.*

- **A-t-elle un étage ?** R.- *Deux pièces mansardées.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

- **Combien y a-t-il de pièces ?**

R.- *Quatre, non compris les mansardes.*

Cuisine 6m sur 6m ; arrière cuisine 2m sur 3m. Salle à manger 4m30 sur 5m55 ; Salon 6m sur 6m ; Chambres à coucher 6m sur 2m80. Hauteur de plafond 2m90.

- 1 - *Mansarde 6m sur 4m ; 2 - Mansarde 4m30 sur 3m.*

Deux caves, bûcher, colombier, 1 fontaine.

- **Est-elle bien entretenue ?** R.- *Ouï,*

- **Par le propriétaire ?** **Par le curé ?** R.- *Ouï.*

- **Un état des lieux a-t-il été dressé à l'arrivée de M. le curé dans la paroisse ?**

R.- *Ouï,*

- **Y a-t-il un jardin, et de quelle contenance ?** R.- *Ouï, d'une dizaine d'ares, à peine.*

- **Est-il attenant à la maison ?** R.- *Ouï,*

- **Est-il entouré de mur ?** R.- *Non.*

116. - **A quelle distance le presbytère est-il de l'église ?** R.- *Il y est contiguë.*

120. - **Quelles personnes composent la maison du curé et des vicaires ?**

(Leurs noms, prénom, date de naissance, veuves ?, mariées ?, ont-elles des enfants ?)

R.- *La mère de M. le Curé, née le 25 mai 1820. Elle est veuve. La nièce de M. le curé, née le 28 octobre 1872. Célibataire : elle est autorisée à demeurer avec son oncle et sa grand-mère.*

- **S'il y a des prêtres habitués ?** R.- *Non.*

121. - **Sont-ils logés dans des conditions qui sauvegardent leur dignité et leur réputation ?**

R.- *Non.*

VIII – AUMONIER D'HOSPICES et de MAISONS RELIGIEUSES

1er Hospices :

2ème Maisons Religieuses :

123 - **Mêmes questions pour les maisons ou pensionnats religieux.**

R.- *L'école libre de Mont-Saint-Père, tenue par 2 religieuses de Charly. Le curé est leur confesseur ordinaire. M. BERG curé de Chartèves est leur confesseur extraordinaire.*

IX – REVENUS DE L'ÉGLISE et de la CURE

124. - **L'église a-t-elle des revenus ?**

R.- *Ouï,*

- **En bien fonds ?** R.- *Non,*

- **En rentes sur l'Etat ?** R.- *Ouï,*

- **En rentes sur particuliers ?** R.- *Non,*

- **Quel est le produit brut de chacun ?** R.- *40 francs.*

125. - **Quelles sont les fondations établies ?**

R.- *Deux messes basses annuelles à perpétuité.*

- **A combien s'élèvent les sommes nécessaires pour l'acquit des fondations ?**

R.- *50 francs.*

- **Ont-elles été toutes réglées par ordonnance épiscopale ?**

R.- *Ouï.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

- Les ordonnances, les autorisations du gouvernement ou de la Préfecture, et les divers titres relatifs aux fondations existent-ils encore dans les archives de la paroisse, et ont-ils été copiés sur les registres de la fabrique ?

R.- O*u*i.

- Y a-t-il un tableau des fondations affiché dans la sacristie ?

R.- O*u*i.

- Sont-elles acquittées fidèlement ?

R.- O*u*i.

- Les titres constitutifs des rentes et fondations ont-ils été renouvelés en temps utile ?

R.- O*u*i.

Note ajoutée sur la transcription :

(Remarquer qu'il ne s'agit pas des Fondations, dont il est question, mais des impôts, redevances, frais d'exploitations et autres semblables.)

127. – A combien s'élève le Produit net des bancs et des chaises ?

R.- *Produit nul.*

128. – Verse-t-on exactement dans la caisse des Prêtres âgés ou infirmes, le vingtième de ce Produit ?

R.- O*u*i.

129. – Quel est pour la fabrique le produit approximatif du casuel ?

R.- *40 frs environ. (Le casuel est un revenu aléatoire d'un emploi ou d'un office qui peut s'ajouter à un revenu régulier.)*

- Celui des quêtes et offrandes ? R.- *Près de 200 francs.*

- Paie-t-on exactement ? R.- *Presque toujours, mais avec lenteur.*

130. – Est-il fait dans l'église des quêtes spécialement destinées aux confréries ?

R.- *Non.*

131. – Quel traitement M. le curé reçoit-il de l'état ?

R.- *900 francs pour Mont-Saint-Père.*

- A-t-il un supplément de traitement ? de combien ?

R.- *50 frs pour 1896.*

- Par qui est-il fourni ?

R.- *Par la commune.*

- Quelle allocation M. le curé reçoit-il de son annexe ou seconde succursale ?

R.- *Rien.*

132. – La cure a-t-elle des revenus, et quels revenus ? R.- *Non.*

133. – Le casuel est-il perçu d'après le tarif ?

R.- O*u*i.

- Un tableau du tarif est-il affiché dans la sacristie ? R.- O*u*i.

134. – Y a-t-il des usages particuliers relatifs au casuel, quels sont-ils ? R.- *Non*

135. – Le casuel est-il exactement payé ? R.- *A peu près.*

136. – A combien peut-il s'élever pour M. le curé ?

R.- *100 frs pour 1894 - 1895.*

137. – Quel est le nombre des intentions de messes acquittées ?

R.- *Une trentaine.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

- Les délibérations sont-elles de suite consignées sur le registre et signées par les membres présents ? *R.- Oui.*

145. – Le bureau des marguilliers est-il composé et renouvelé régulièrement ?

(Art. 13 – 15 – 16 du décret)

R.- Oui.

- Le curé ne remplit-il pas les fonctions de trésorier ? *R.- Non.*

- Les séances ordinaires du bureau ont-elles lieu exactement ?

(Art. – 22 du décret)

R.- Oui.

- Acte de ces séances est-il dressé ? *R.- Non.*

146. – A-t-on soin de dresser chaque année le budget des recettes et dépenses pour l'exercice suivant. (Sect. 3 du décret) ?

R.- Oui.

- Sont-ils conservés dans les archives avec les pièces à l'appui ? *R.- Oui.*

149. – La fabrique a-t-elle conformément aux articles 50 et 51 du décret de 1809, une caisse ou armoire fermant à 3 clefs ?

R.- Oui.

150. – Les fonds de la fabrique y sont-ils exactement déposés ?

R.- Oui.

XI – REGISTRES des BAPTEMES, MARIAGE, etc...

151. – De combien d'année a-t-on les registres de baptêmes et de mariage ?

R.- Depuis l'année 1790.

- Quels sont ceux qui manquent à la série depuis 1802 ? *R.- Il n'en manque pas.*

- Sont-ils tenus avec ordre et exactitude ? *R.- Oui.*

- y a-t-il à la fin une table par n° d'ordre et par lettre alphabétique ? *R.- Oui.*

- Les listes des premières communions et des confirmations y sont-elles inscrites ? *R.- Oui.*

- Quelles mesures ont été prises pour empêcher qu'il ne s'en égare ?

R.- Ils sont reliés et enfermés dans une armoire du presbytère.

- Le double des registres est-il envoyé tous les ans à l'évêché ? *R.- Oui.*

- Y a-t-il un registre de Paroisse ? *R.- Oui.*

- Y a-t-il un registre des âmes ? (il est prescrit par le rituel). *R.- Non.*

152. – Les mandements et circulaires de l'Evêché sont-ils conservés fidèlement ?

R.- Oui, mais seulement depuis un an.

- Où en est le dépôt ?

R.- Au presbytère.

XII – CLERC LAÏC – SACRISTAIN, CHANTRES, ENFANTS de CHŒUR, SONNEURS.

153. – Y a-t-il encore un Clerc Laïc ? *R.- Non.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

154. – **Y a-t-il un sacristain ?** R.- *Non.*

155. – **Trouve-t-on encore des Chantres ?** R.- *Non, deux enfants de chœur suppléent.*

- **L'instituteur l'est-il encore ?** R.- *Non.*

- **N'y a-t-il pas nécessité de se contenter d'une messe basse ou de supprimer les vêpres et le salut, faute de chantres ?** R.- *Non.*

- **Quels moyens sont pris pour en former ?**

R.- *Former des enfants de chœur, mais pour l'avenir ce sera peut-être impossible.*

- **Quel est le traitement des chantres ; fixe – casuel ?**

R.- *Chacun 30 frs et pour le casuel chacun 20 frs environ.*

156. – **Combien y a-t-il d'enfants de chœur ?**

R.- *Six.*

- **Sont-ils décentement habillés et convenablement formés ?** R.- *Oui, Oui.*

- **Peut-on en avoir régulièrement pendant la semaine ?** R.- *Oui.*

- **M. le curé les forme-t-il au chant et aux cérémonies ?** R.- *Oui.*

- **Ont-ils un petit traitement fixe ?** R.- *Non.*

- **De combien est-il ? Quel est leur casuel ?** R.- *De chacun 5 frs environ.*

157. – **Combien y a-t-il de sonneurs ?**

R.- *Deux.*

- **Ne se font-ils pas aider, pour sonner, par des femmes ou des enfants ?** R.- *Non.*

- **Ne sont-ce pas des enfants la plupart du temps sans surveillance, qui sonnent l'Angélus, le commencement et la fin des classes, et les différents exercices religieux de la Paroisse ?**

R.- *Non.*

- **Les sonneurs paient-ils une redevance à la fabrique, ou reçoivent-ils un traitement ?**

R.- *Ils reçoivent un traitement.*

- **De combien est-ce traitement ?**

R.- *Chacun 20 frs.*

- **Ont-ils un tarif réglé par le conseil de fabrique pour leur casuel ?**

R.- *Oui.*

- **Ce casuel est-il porté sur le mémoire général des services religieux, ou perçu librement par les sonneurs ?**

R.- *Perçu librement.*

- **Cette perception ne donne-t-elle lieu à aucun abus ?**

R.- *Aucun maintenant.*

- **Se conforme-t-on pour la sonnerie, au règlement concerté entre Monseigneur et M. le Préfet ?**

R.- *Absolument.*

158. – **Comment s'observe l'article de la loi communale relatif aux clefs des églises ?**

R.- *Bien fidèlement.*

- **Signaler les inconvénients ou abus.**

R.- *Il n'y en a aucun.*

ARCHIVES DIOCÉSAINES

ÉGLISE DE MONT SAINT PERE

Note du point 109 ajoutée :

Généalogie du Jésuite Louis HELOT, né à Connigis (Aisne) le 30 janvier 1816, décédé Le 22 septembre 1867 (un dimanche) à Shanghai à l'âge de 51 ans. Mort martyrisé.

Il était Missionnaire, Abbé, Jésuite, Architecte, entre 1850 et 1867 de la mission française. Là-bas, il se nommait « Louo Tien ».

Il y a construit en briques l'église Saint-Joseph en 1860/1861 et Napoléon III a participé au financement. Elle fut consacrée en 1862.

Il avait comme relation son père nourricier Benoit EDAN qui fut le Consul de France à SHANGHAI – 1803-1871.

Son père René HELOT fut maire de Connigis - 1784-1856. Marchand de bois à Mont-Saint-Père puis juge de paix à Condé-en-Brie. Marié à Vaudesson (Aisne) le 2 septembre 1812 (un mercredi) avec Aurore Cécile GUICHARD – 1796-1888, née le 5 fructidor an IV (22/8/1796), un lundi à Allemant (Aisne) décédée le 2 juin 1888 (un samedi) à Montléan – Montmirail (51) à l'âge de 91 ans. Elle est devenue religieuse vers 1854 et est décédée au couvent des « Dames de Nazareth » où sa fille Victorine était mère supérieure.

Son Grand-Père paternel est Antoine HELOT, maire de Mont-Saint-Père (Aisne) 1750-1839. Marchand de bois et propriétaire. Adjoint au maire chargé de l'Etat-Civil puis maire entre l'an 8 et octobre 1830. Marié à Marie-Jeanne THIERRION – 1751 – 1834.

Ses frères et sœurs :

- Marie-Victorine HELOT– Mère supérieure des religieuses de Nazareth 1813 – 1900,
- Jules HELOT, Médecin 1814-1873 Marié le 31/8/1841 à Rouen avec Geneviève Esther GIBERT – 1822-1900.
- Léon HELOT Préfet d'Alger 1818-1878. Marié en 1850 avec Marie BAUTIER 1830-1870.
- Charles Henri HELOT – Percepteur – 1821-1895. Marié le 2/7/1851 à VINDEY (51). Avec Jenny GUILLOT 1831-1902.
- Joseph HELOT 1824-1853.
- Charles Alexandre HELOT – Médecin 1830-1905. Marié le 7/6/1858 à Rouen (76) avec Juliette Laure Flavie MICHEL 1834-1918.

Extrait des archives du diocèse de Soissons